

Nouvelle hausse du taux de chômage au mois de mai

Au 31 mai, le nombre de demandeurs d'emploi (+145) et de chômeurs (+120) a augmenté par rapport au mois précédent pour atteindre respectivement 6'207 et 4'336 personnes. Le taux de chômage cantonal augmente ainsi de 0.2 point pour s'établir à 4.7%.

En Suisse romande, le taux de chômage reste stable à 4.6%. Au niveau national, une hausse de 0.1 point est observée avec un taux affichant 3.4%.

La crise déclenchée par la pandémie liée au COVID-19 continue d'impacter le marché du travail neuchâtelois. Le nombre de chômeurs a ainsi augmenté de plus de 1'000 personnes entre les mois de mai 2019 et 2020. Le taux de chômage est passé de 3.3% à 4.7% en une année. Toutefois, en variation mensuelle, une légère amélioration est constatée sur le nombre de places vacantes annoncées aux ORP (+65 par rapport au mois d'avril) et sur le nombre de personnes ayant quitté l'assurance-chômage avec un emploi à la clé (+50).

Au niveau des secteurs économiques, l'industrie est la plus touchée avec une hausse des effectifs de chômeurs dans l'horlogerie (+81), les autres activités manufacturières (+20) et les activités de fabrication de produits métalliques (+12). A l'inverse, le secteur de la construction affiche une baisse du nombre de chômeurs (-38) durant le mois de mai.

Notons également qu'aucun chômeur n'est arrivé en fin de droit^[1], puisque des indemnités supplémentaires « spéciale COVID19 » ont été octroyées par le SECO à tous les assurés.

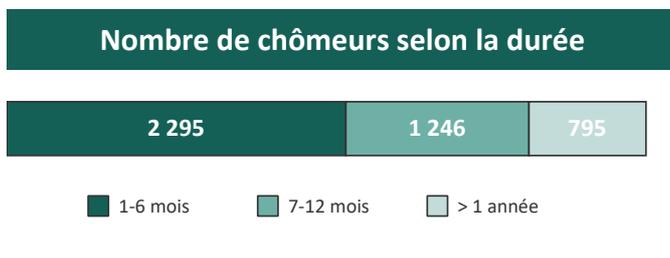
^[1] Les chiffres sur les chômeurs arrivés en fin de droit contenus dans ce communiqué concernent le mois de mars. Ils sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

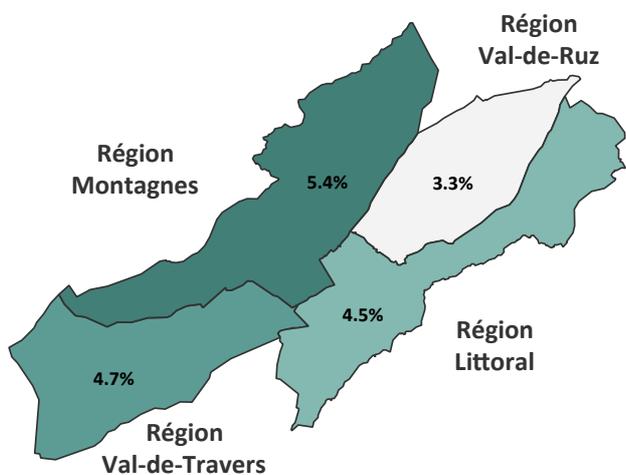
Taux de chômage ¹	Taux de chômage jeunes ²	Taux de chômage seniors ³
4.7 % ↗	5.4 % ↗	3.8 % →
Chômeurs ⁴	Chômeurs de longue durée ⁵	Demandeurs d'emploi ⁶
4 336 ↗	795 ↗	6 207 ↗



Taux de chômage			
	Mai 2020	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.7%	+0.2	+1.4
Suisse romande ⁷	4.6%	+0.0	+1.5
Suisse	3.4%	+0.1	+1.2

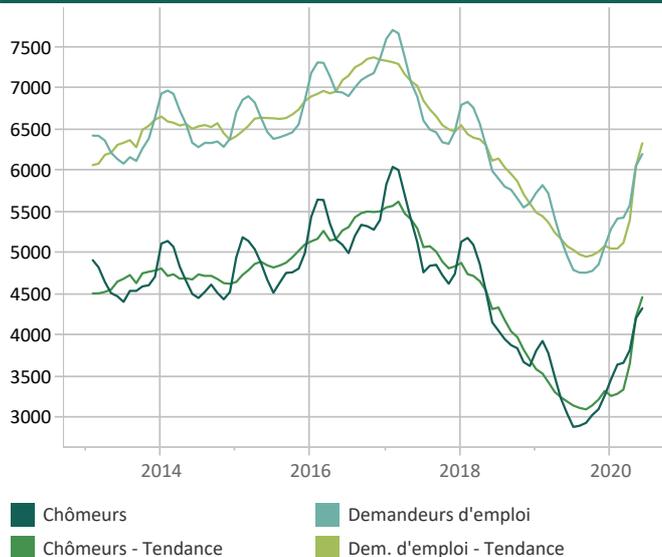


Taux de chômage selon la région

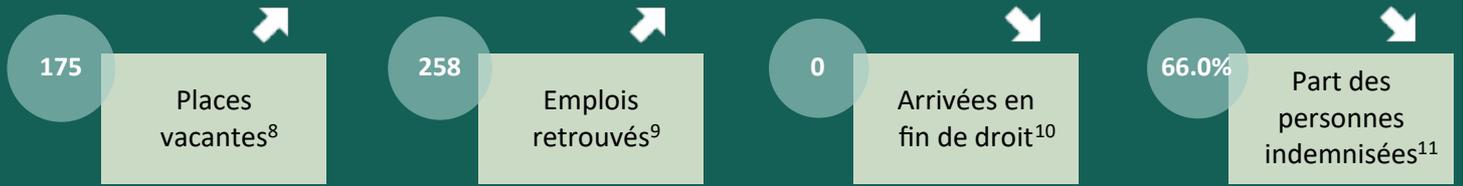


© 2020 Mapbox © OpenStreetMap

Évolution des effectifs

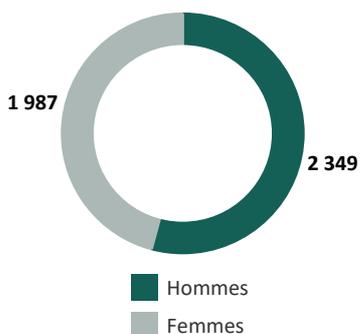


Chiffres clés et évolutions mensuelles

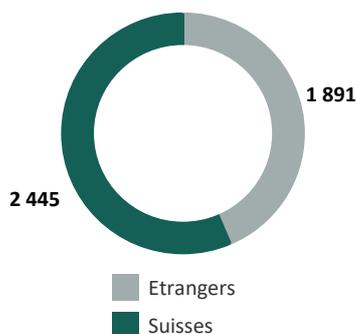


Profils des chômeurs

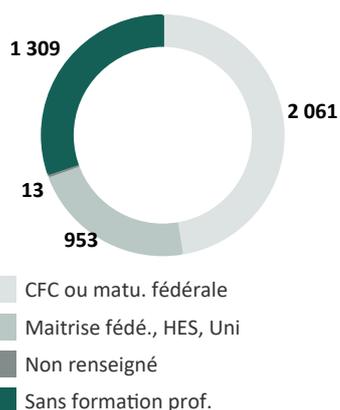
Selon le sexe



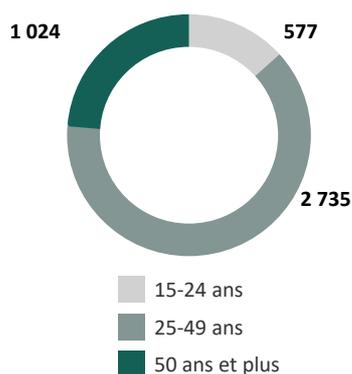
Selon l'origine



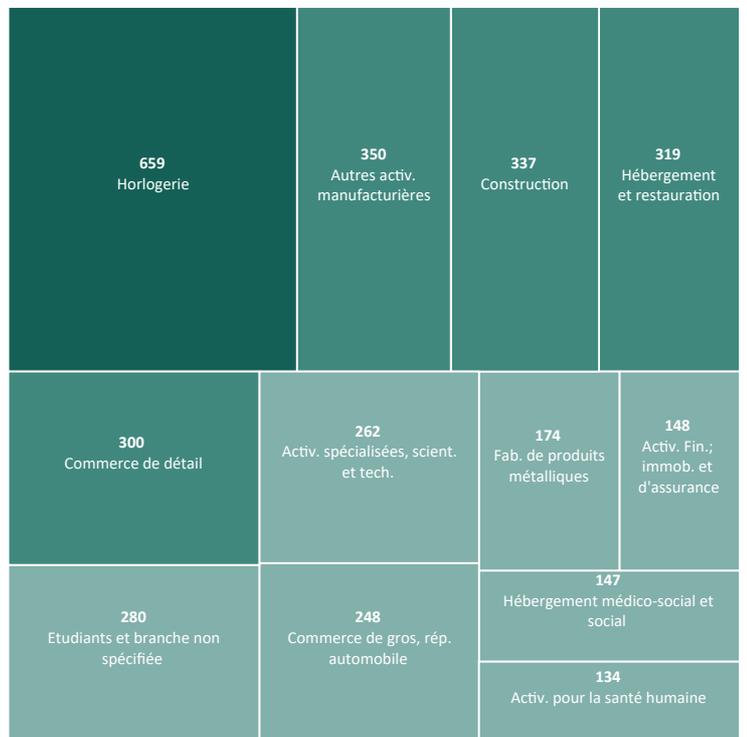
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le chômeur a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi